

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS MALAQUAIS

ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S6-R6 (2021-2022)

Objets de la recherche 2 - Coulais - L'Architecture de l'Eau

Année	3	Heures CM	35	Caractère	obligatoire	Code	D
Semestre	6	Heures TD	0	Compensable	oui	Mode	-
E.C.T.S.	3	Coefficient	3	Session de rattrapage	oui		

Responsable: M. Coulais

Objectifs pédagogiques

Le thème de l'Architecture de l'Eau sera notre fil conducteur pour explorer les relations de l'objet architectural à son environnement et ses paysages, aux milieux naturels ou urbanisés dans lesquels il prend place et se fait oeuvre. Les étudiants choisiront librement leur objet de recherche, par exemple un édifice, un ouvrage d'art, un site, un quartier, une infrastructure, une ville en rapport avec l'eau, un éco-système, un paysage fluvial ou aquatique, etc. Ils produiront une réflexion personnelle et originale qu'ils construiront à partir de leur analyse des différentes approches de la recherche en architecture présentées en début de semestre (approches historique, technique, constructive, climatique, énergétique, écologique, sociologique, économique, culturelle,, etc.). Les crises environnementale, climatique et énergétique du 21e siècle nous conduisent à ré-interroger la manière dont ces approches définissent l'objet architectural. La réflexion conduite par les étudiants dans cet enseignement devra identifier comment la notion de transition écologique questionne les limites de l'objet architectural et ses méthodes d'étude.

Contenu

Les premières séances sont consacrées à des exposés de l'équipe enseignante pour guider les étudiants dans la construction de leur sujet. Les séances suivantes ont la forme d'ateliers, avec un suivi collectif et individuel. Nous attacherons beaucoup d'importance à l'originalité de la production graphique des étudiants. Articulée avec l'expression écrite, une méthode originale de représentation participe de la définition de l'objet (architectural, urbain, paysager ou territorial) et constitue un moyen privilégié de la recherche en architecture. Les questions fondamentales suivantes seront abordées dans l'enseignement :

- Comment penser l'architecture comme objet de recherche ?
- Comment construire et conduire sa recherche ? quelles en sont les sources, le corpus ?
- Comment la transition écologique questionne-t-elle les limites de l'objet architectural ?
- Quel type d'objet de recherche particulier « l'architecture de l'eau » constitue-t-elle ?
- Comment représenter sa recherche et son objet de manière singulière ?
- Comment utiliser le mode de représentation comme un outil de recherche ?
- Quelle forme de document scientifique pour communiquer sa recherche en architecture ?

Mode d'évaluation

Soutenance du rendu final avec affichage devant un jury composé des enseignants encadrants et d'une personne extérieure. L'assiduité aux séances est requise. Une absence non justifiée au cours du semestre entrainera l'attribution de la note F (pas de possibilité de rattrapage et non validation de l'UE).

Travaux requis

Production d'un article scientifique de 20.000 à 25.000 signes, avec iconographie et bibliographie.

Ce rendu final sera construit par étapes successives tout au long du semestre. Chacune des étapes donnera lieu à une production écrite et graphique qui devra répondre à l'une des questions présentées ci-dessus.

Bibliographie

Après une séance dédiée à la bibliographie générale, les enseignants proposeront des références et des pistes de recherche spécifiques en relation avec les thèmes choisis par les étudiants.